



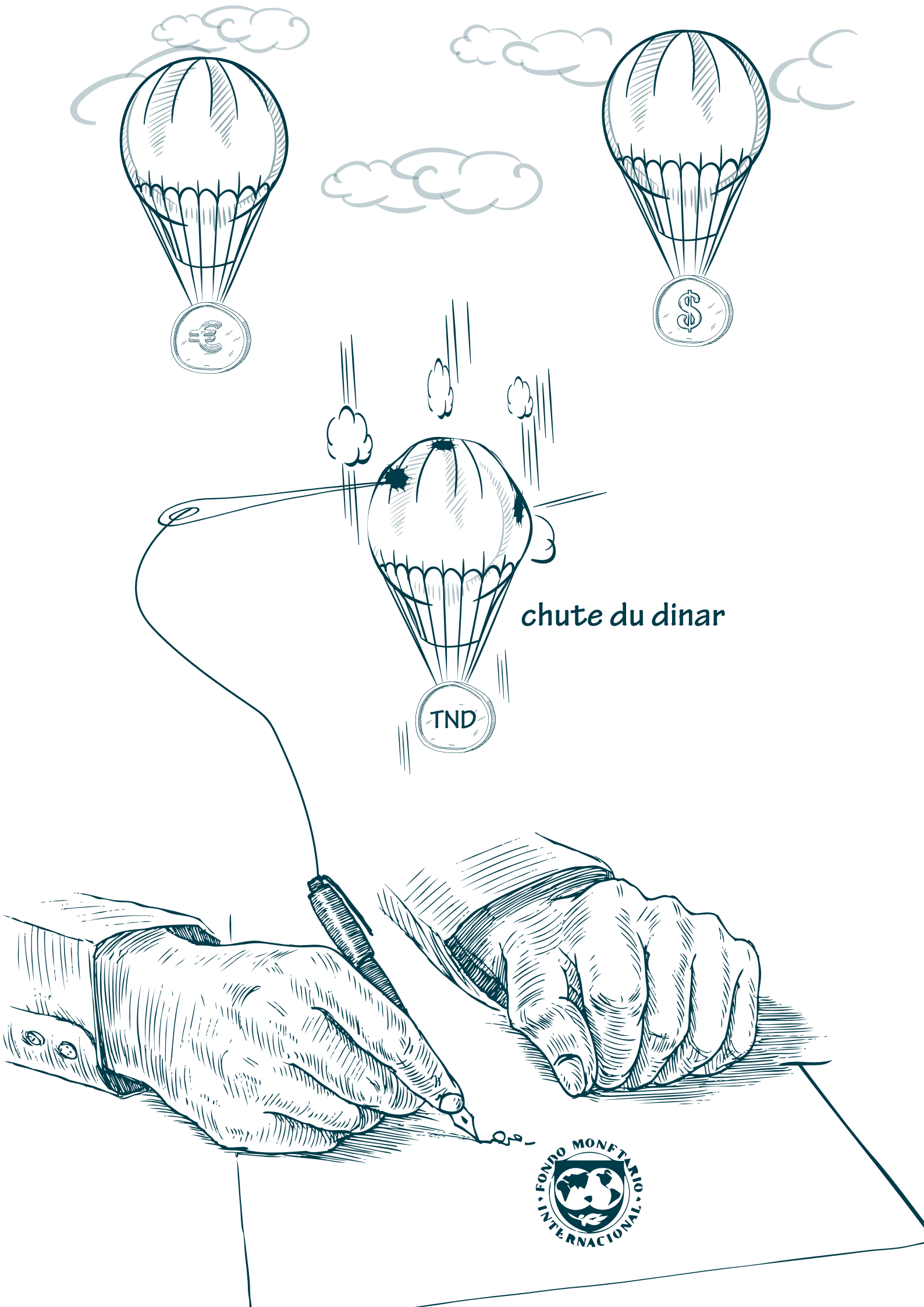
المركز التونسي للإقتصاد
Observatoire Tunisien de l'Economie

Explanatory Paper | n°3

Les réformes monétaires sous FMI : La dévaluation comme cas d'étude



Observatoire Tunisien de l'Economie
08/06/2023



chute du dinar



Sommaire

1

Contexte

2

Comprendre une réforme influencée par le FMI

3

Historique du régime de change tunisien :
Encadrer le Dinar, le soutenir face aux chocs
et contrôler l'inflation

4

Les tromperies du FMI sur la dévaluation du
dinar

5

Les impacts de la réforme : des résultats inverses

6

Retracer les conditionnalités liées à la réforme
dans les accords et revues du FMI

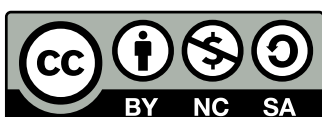
7

Décrypter l'implémentation de la réforme en
Tunisie

Ameni Ben Sik Ali

Analyste junior

ameni.bensikali@economie-tunisie.org



“Le Dinar a chuté” : Depuis quelques années, cette expression est devenue courante dans les radios et émissions traitant de l’actualité économique, à tel point que les Tunisiens ont pu l’intégrer dans leur langage et même dans leur humour.

Ceci dit, cette expression raconte l’histoire d’un phénomène économique non sans impact sur le quotidien du citoyen. Qu’il s’agisse du gaz, du carburant, ou même du pain provenant du blé tendre importé, la valeur de la monnaie nationale est au centre des réalités de la disponibilité des produits de base sur le marché intérieur.

L’expression “chute du dinar”, laisse entendre que c’est un phénomène spontané dont on ne connaît pas l’auteur, ou qui est attribuée à la “main invisible du marché”. Or la variation de la valeur du dinar cette dernière décennie a souvent été le fruit d’une politique intentionnelle de l’autorité monétaire tunisienne, à savoir la Banque Centrale de Tunisie.

De 2011 à 2022, le dinar a perdu 52% de sa valeur face au dollar américain.¹ Pourtant, la variation de la valeur du dinar n’a pas toujours été une constante, autant qu’elle ne l’est dans la dernière décennie.

Nous savons que le taux de change du dinar tunisien a fait l’objet d’une série de réformes “guidées” par les recommandations du FMI sous les deux programmes de réformes que la Tunisie a engagées avec l’institution en 2013, puis en 2016. Et en effet, c’est à partir de l’année 2013, que la valeur du dinar a commencé à chuter.

Figure 1: Evolution des taux de change du dinar vis à vis de l’Euro et du dollar américain



Source : BCT²

Quelles sont ces réformes ? Par quels mécanismes, le sort de la valeur du dinar est passé de la main de l’Etat à la main invisible du marché ?

Nous explorons, dans cette fiche, l’histoire des réformes relatives à la dévaluation du dinar.

¹ <https://kapitalis.com/tunisie/2022/11/07/tunisie-sos-le-dinar-ne-vaut-plus-rien/>

² <https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/Balance.pdf>

Retour à la théorie : Comment se fixe la valeur d'une monnaie ?

La définition de la valeur de la monnaie est l'objet de la politique monétaire des pays. Les pays, font le choix du régime de change qu'ils appliqueront, selon leur situation économique.

Le régime de change : c'est l'ensemble des règles qui déterminent le niveau d'intervention des autorités monétaires sur le marché des changes. C'est en quelque sorte ce qui définit la relation entre la monnaie nationale et les devises étrangères.

Il existe principalement trois grands types de régimes de change :

Le régime de parité fixe	Le régime de parité semi-fixe	Le régime flottant/ flexible
L'autorité monétaire fixe la valeur de la monnaie locale sur une devise étrangère (par exemple Le Dollar ou l'Euro). Ceci implique que si la monnaie étrangère s'apprécie, la valeur de la monnaie locale s'apprécie aussi. Nous pouvons citer ici le Franc CFA comme exemple. Le Franc CFA a une parité fixe par rapport à l'euro, sa valeur dépend directement des fluctuations de l'euro sur le marché international.	L'autorité monétaire fixe la valeur de la monnaie sur la base d'un panier de monnaies, ou bien met en place un régime encadré, où la fluctuation est limitée à un intervalle défini. La Tunisie est un exemple de pays ayant utilisé longuement la parité semi-fixe, l'intervalle de la fluctuation est ainsi défini par la BCT : «Le taux de change est déterminé sur le marché interbancaire et la BCT intervient pour réguler la liquidité du marché selon ses propres cours, ce qui fait d'elle le principal teneur de marché.»³	Sous ce régime, l'autorité monétaire s'abstient d'intervenir sur les échanges sur le marché interbancaire pour soutenir la valeur de la monnaie. C'est donc la dynamique d'offre et de demande sur le marché monétaire qui définit la valeur de chaque monnaie par rapport à toutes les autres. La Turquie est un exemple de pays ayant adopté un régime de change flexible.⁴

D'un autre côté, il faut distinguer deux phénomènes de baisse de la valeur de la monnaie nationale par rapport à une autre monnaie internationale à savoir la dévaluation et la dépréciation.

³ BCT (2014), "les mécanismes de transmission de la politique monétaire en Tunisie " Working Paper Series No.1-2014., p. 38. Disponible sur : https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/WPS_2014_01.pdf

⁴ Jérôme Héricourt & Julien Reynaud , "La crise monétaire turque de 2000/2001 : une analyse de l'échec du plan de stabilisation par le change du FMI ", Économie internationale 108 (2006), p. 6. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-economie-internationale-2006-4-page-5.htm>

La Dévaluation de la monnaie La dévaluation monétaire est une politique monétaire opérée par les banques centrales, qui consiste à changer la parité entre deux monnaies. Plus précisément, cela revient à modifier le taux de change officiel d'une monnaie, c'est-à-dire sa valeur exprimée en or ou dans une autre monnaie internationale de référence, en l'abaissant. ⁵	Dépréciation monétaire La dépréciation d'une monnaie représente la baisse de la valeur d'une devise par rapport à une autre. Elle fait plus particulièrement référence aux devises ayant un taux de change flottant. Il s'agit d'un système selon lequel la valeur d'une devise est définie par le marché du forex ⁶, selon l'offre et la demande. L'opposé de la dépréciation d'une monnaie est l'appréciation. Celle-ci se produit lorsqu'une devise se renforce. Les traders, sur le forex, peuvent tirer parti de l'appréciation et de la dépréciation. ⁷
--	---

La dévaluation de la monnaie est donc intentionnelle. C'est une politique ou un outil employé.e par l'autorité monétaire alors que la dépréciation d'une monnaie, en théorie, n'est pas intentionnelle et résulte de phénomènes qui échappent tout simplement au contrôle de l'État ou de l'autorité monétaire concernée. ⁸

Le taux de change est le maillon de jonction des relations économiques internationales, car il est l'élément le plus important pour orienter les transactions extérieures des pays. Il reflète la situation économique d'un pays à l'intérieur et à l'extérieur. La stabilité du taux de change reflète l'intégrité des fondamentaux économiques et des politiques fiscales et monétaires adoptées et sa capacité à répondre aux chocs externes et facteurs exogènes auxquels peut être exposée toute économie. ⁹

L'impact du changement du taux de change sur les variables économiques et l'équilibre macroéconomique d'un pays est important. ¹⁰

⁵ <https://www.fortuneo.fr/cote-finances/bourse/devaluation-monetaire-594>

⁶ Le marché des changes est le marché sur lequel se retrouvent tous les participants désireux de vendre ou d'acheter une devise contre une autre. Dans le jargon financier, il est souvent question du Forex pour désigner le marché des changes ; contraction des termes anglais FOReign EXchange.

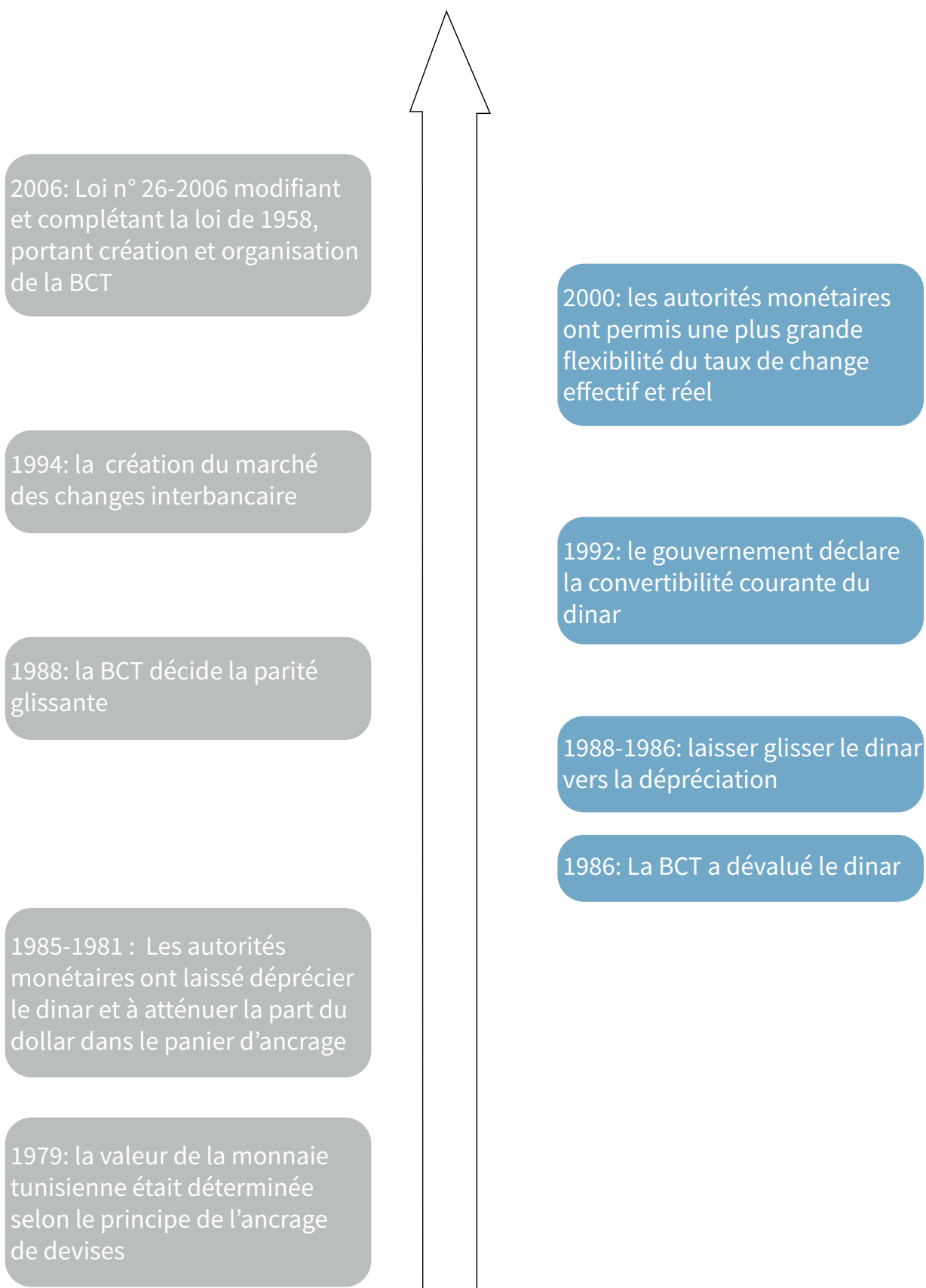
⁷ <https://www.ig.com/fr/glossaire-trading/depreciation-definition#:~:text=La%20d%C3%A9pr%C3%A9ciation%20d'une%20monnaie,l%27offre%20et%20la%20demande.>

⁸ <https://blog.ibanfirst.com/fr/devaluation-monetaire-quelles-consequences#:~:text=Contrairement%20%C3%A0%20la%20d%C3%A9valuation%20d'en%20suivant%20les%20indicateurs%20%C3%A9conomiques.>

⁹ <https://www.iasj.net/iasj/download/78b49dabc95be3c2>

¹⁰ Voir. (I.) Louati & (C.) Ben Rouine, “ l'impact de la dévaluation du Dinar ” , observatoire tunisien de l'économie

Figure 2 : L'évolution de la politique de change en Tunisie (1979 - 2006)



L'évolution de la politique de change en Tunisie (1979-2006)

Historiquement, la politique de change en Tunisie, définie par la Banque Centrale (BCT), avait pour objectif de stabiliser la valeur du dinar afin de défendre les intérêts économiques du pays. Pour cela la BCT a opté pour un régime de change encadré dont l'objectif principal était d'ajuster la valeur du dinar par rapport à un panier de devises.

Depuis 1979, la valeur de la monnaie tunisienne était déterminée selon le principe de l'ancrage de devises, c'est à dire, la BCT calcule le taux de change de référence sur la base d'une fixité par rapport à un panier de devises.

En 1986, la Tunisie a adopté le plan d'ajustement structurel (PAS) dirigé par le FMI et qui s'est accompagné d'une dévaluation nominale du dinar par rapport aux devises étrangères d'environ 7%.¹¹

Après la dévaluation de la monnaie en 1986, les autorités monétaires tunisiennes cherchaient à maintenir un taux de change effectif réel constant afin de préserver la compétitivité économique avec les pays partenaires. En effet, il s'agit de déprécier le dinar de manière à compenser la différence entre l'inflation intérieure et l'inflation à l'étranger. La BCT a laissé le dinar se déprécier jusqu'au 1988 pour décider d'adopter le régime de la parité glissante.¹²

Quelques années plus tard, précisément en 1992, le gouvernement tunisien a déclaré la convertibilité courante du dinar puis en mars 1994, la création du marché des changes interbancaire dans l'objectif de conférer une plus grande flexibilité à la détermination du taux de change.

Depuis 2000, la BCT a commencé à limiter son intervention de manière à soutenir la compétitivité des entreprises exportatrices. Par la suite, la loi n° 2006-26 du 15 mai 2006, modifiant et complétant la loi n° 58-90 du 19 septembre 1958, portant création et organisation de la banque centrale de Tunisie a restreint la mission principale de la politique monétaire de la Tunisie à la préservation de la stabilité des prix.¹³

En somme le rôle de la BCT a toujours été important dans le maintien de la valeur du dinar. La politique monétaire de la Banque Centrale tunisienne (BCT) était caractérisée par un régime de change encadré dont l'objectif intermédiaire est un ajustement du taux de change du dinar par rapport à un panier de devises dominé par l'euro, et dont l'objectif ultime est à la fois de défendre la valeur de la monnaie et de préserver la compétitivité de l'économie tunisienne.¹⁴

11 Fatma Marrakchi Charfi, "Taux de change réel d'équilibre et mésalignements: Enseignements d'un modèle VAR-ECM pour le cas de la Tunisie", PANOECOMICUS, 2008, 4, str. Pp. 439-464.

12 "La parité glissante, crawling peg, est un régime de change dans lequel la valeur d'une devise est liée à la valeur d'une autre devise, mais peut fluctuer dans une certaine limite. La parité est ajustée régulièrement selon des paramètres prédéterminés, afin de compenser l'évolution de facteurs financiers et économiques, comme l'écart d'inflation entre les deux pays." définition tirée de : <https://www.iotafinance.com/Definition-parite-glissante>.

13 Article 33 (nouveau)

14 BCT (2014), "les mécanismes de transmission de la politique monétaire en Tunisie " Working Paper Series No.1-2014., p. 4. Disponible sur : https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/WPS_2014_01.pdf

Les objectifs de la réforme et les arguments du FMI

“Une plus grande flexibilité du taux de change et un resserrement de la politique monétaire devraient permettre d’améliorer le déficit courant, d’apaiser les tensions inflationnistes et d’accroître le taux de couverture des réserves internationales.”

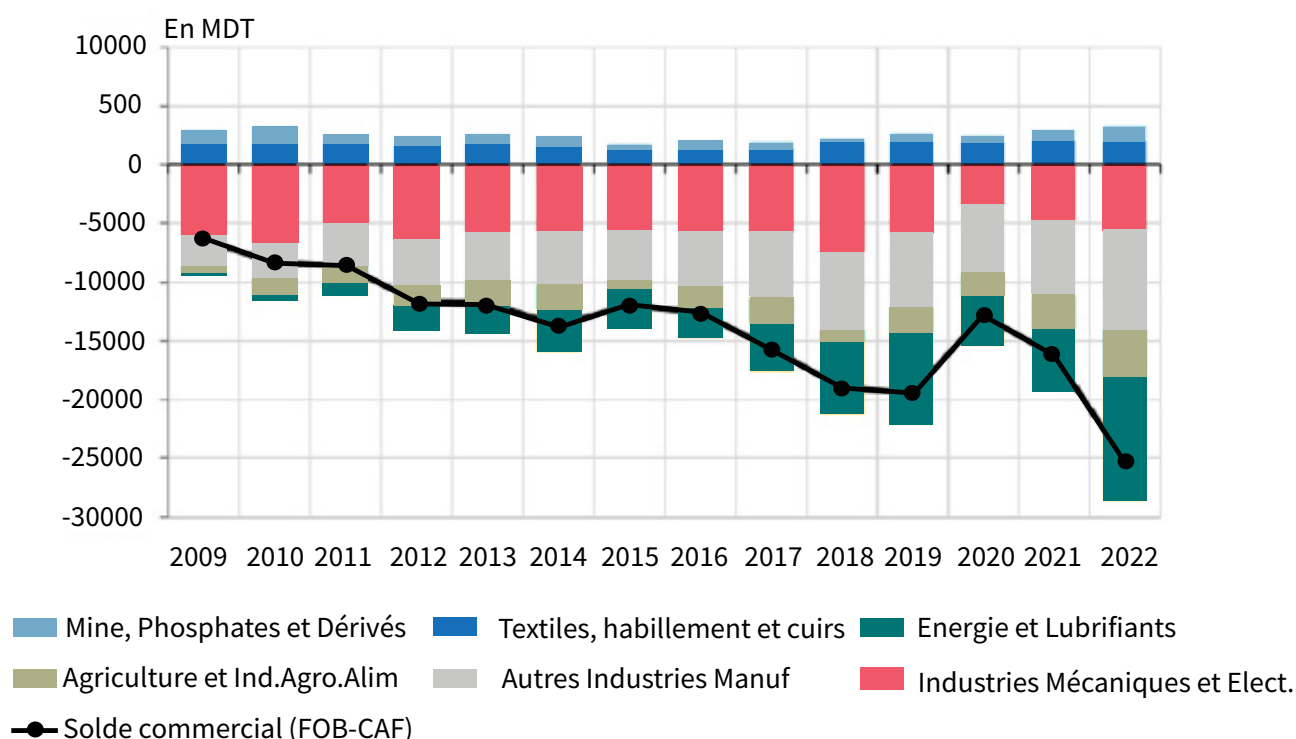
Première revue de l'accord au titre du mécanisme élargi de crédit, Juillet 2017¹⁴

Selon la rhétorique du FMI, l'objectif principal de cette politique consiste à réduire le déficit commercial en favorisant les exportations et réduisant les importations et devrait, en conséquence permettre de protéger le stock de réserves en devises et d'apaiser les tensions inflationnistes.

Réduire le déficit commercial

Pour l'institution financière, dans un régime de change stabilisé, les produits nationaux coûteraient plus chers à l'export, et donc les entreprises verraient leur compétitivité en termes de prix baisser et leurs ventes chuter entraînant la chute des gains en devise pour le pays. Ainsi, une dévaluation de la monnaie permettrait d'engendrer un effet de compétitivité qui encouragerait les exportations puisque le prix des produits nationaux exprimé en monnaie étrangère diminuerait, et réorienterait d'un autre côté la demande intérieure vers la production nationale en renchérissant le prix des produits importés exprimé en monnaie nationale. Selon cette thèse, la dévaluation du dinar serait donc un atout pour favoriser les exportations et réduire les importations.

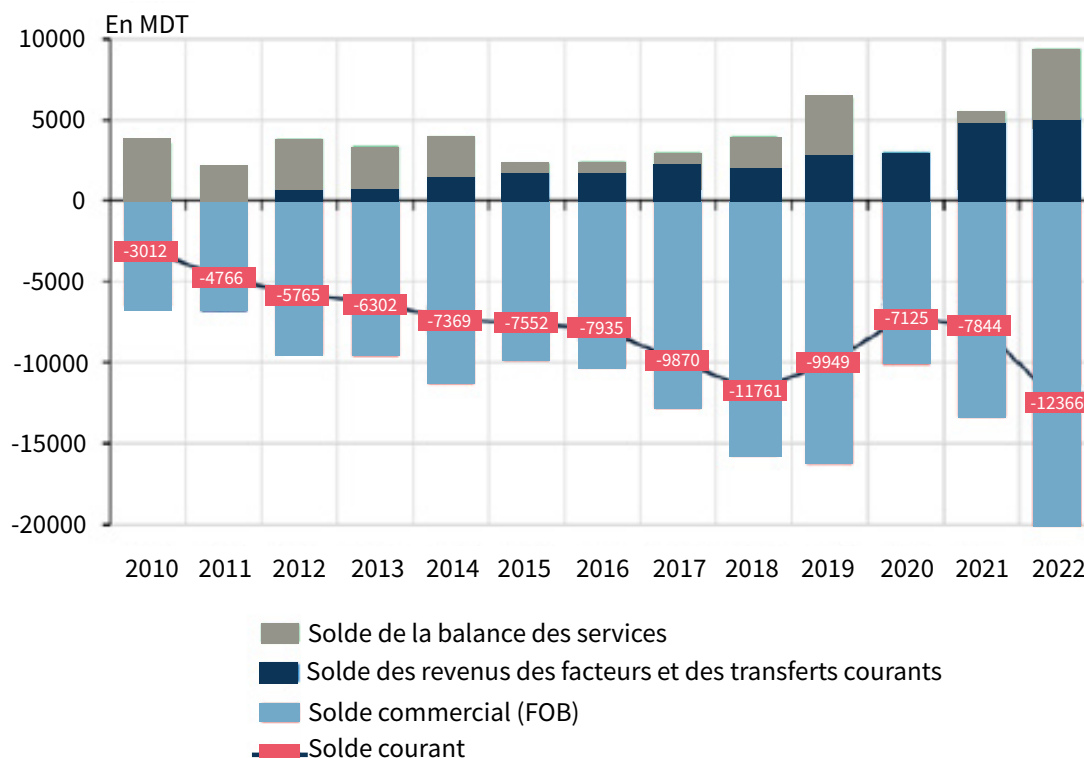
Figure 3 : Solde commercial (FOB-CAF) en millions de dinars



Dernières observations : 2022

Source : INS et calcul BCT

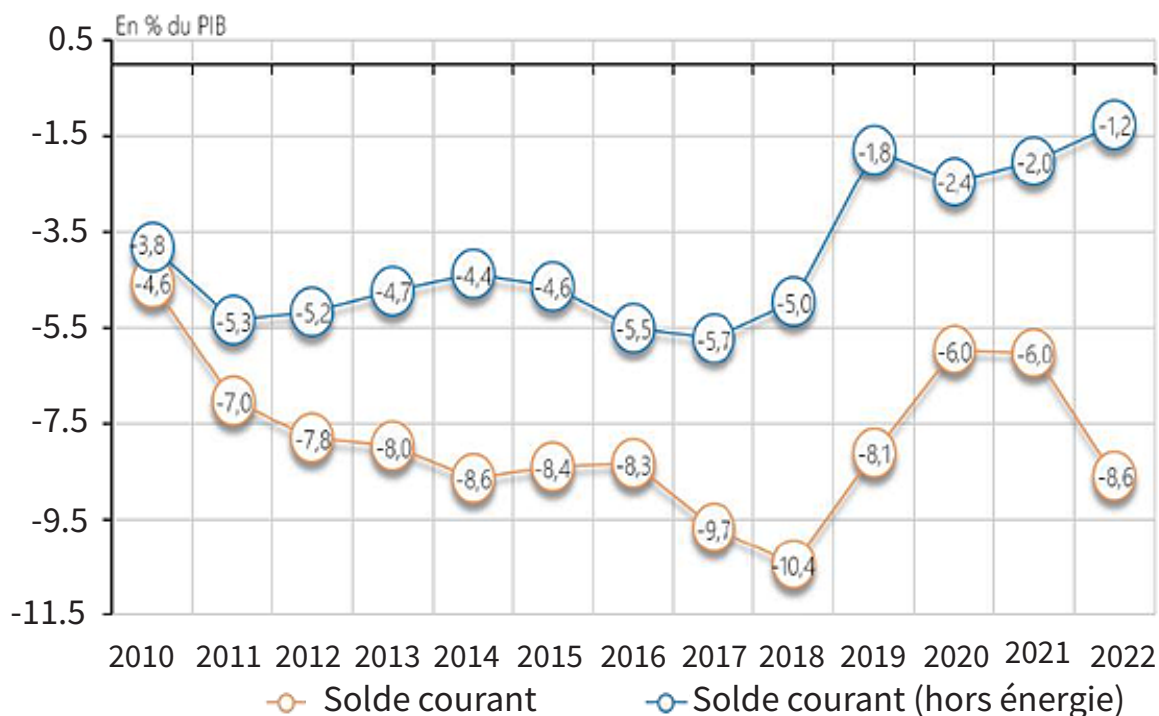
Figure 4 : Solde courant par principal poste (en MDT)



Dernières observations : 2022

Source : BCT

Figure 5 : Solde courant total et hors énergie en % du PIB



Dernières observations : 2022

Source : BCT ¹⁵

¹⁵ NOTE SUR LES EVOLUTIONS ECONOMIQUES ET MONETAIRES ET LES PERSPECTIVES A MOYEN TERME disponible sur : https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/Document_20230130_fr.pdf

Les résultats n'ont pas toujours donné raison à la théorie. Ces graphes montrent bien que sur la période 2016-2018, il y a eu un aggravement des déficits commerciaux et courants et non une amélioration.

En effet il est important de noter que le pays dépend fortement des importations de matières premières indispensables (énergie, céréales, pharmaceutique) et de biens intermédiaires pour sa production manufacturière. Par conséquent, cette dévaluation a augmenté les coûts d'achat de matières premières indispensables ainsi que le coût de production pour les entreprises ce qui a eu un impact inverse sur le prix des produits exportés.

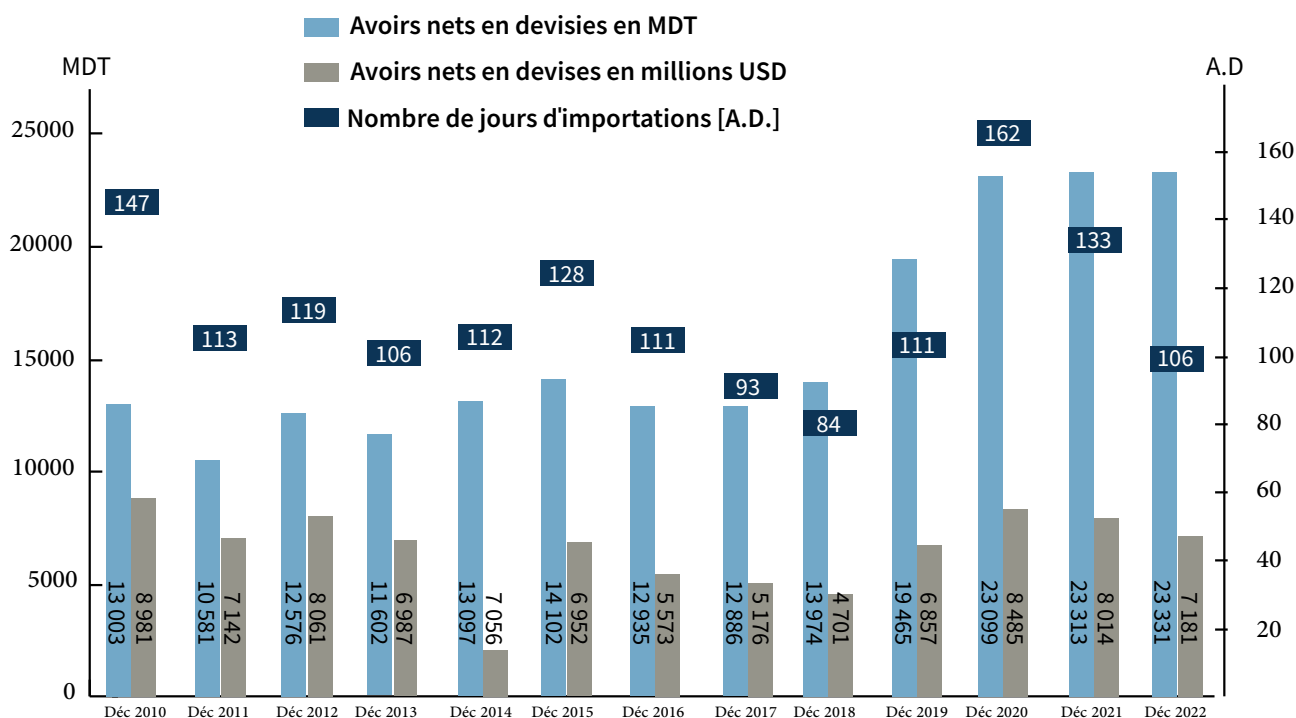
Cela démontre que la théorie avancée par le FMI, selon laquelle la dévaluation de la monnaie réduirait le déficit commercial ne s'applique pas nécessairement à la réalité tunisienne. La dépendance aux importations de matières premières et de biens intermédiaires a contrecarré les soi-disant "effets positifs attendus" de la dévaluation, car les coûts de production ont augmenté, ce qui a potentiellement affecté la valeur des produits exportés.

Ainsi, il est clair que la logique du FMI et les prévisions théoriques n'ont pas produit les résultats escomptés dans le contexte tunisien.

Protéger le stock de réserves en devises

Pour le Fonds Monétaire International (FMI), une flexibilité du taux de change permettra de reconstituer les réserves en devise en boostant la dynamique d'exportation, d'accroître la compétitivité et de soutenir la politique monétaire. Surtout, l'argument principal du FMI est que la flexibilisation du taux change permettrait à la BCT de réduire ses interventions sur le marché interbancaire pour soutenir la valeur du dinar et ainsi faire des économies de réserves internationales.

Figure 6 : Evolution des avoirs nets en devises (en MDT et en million de dollars US)

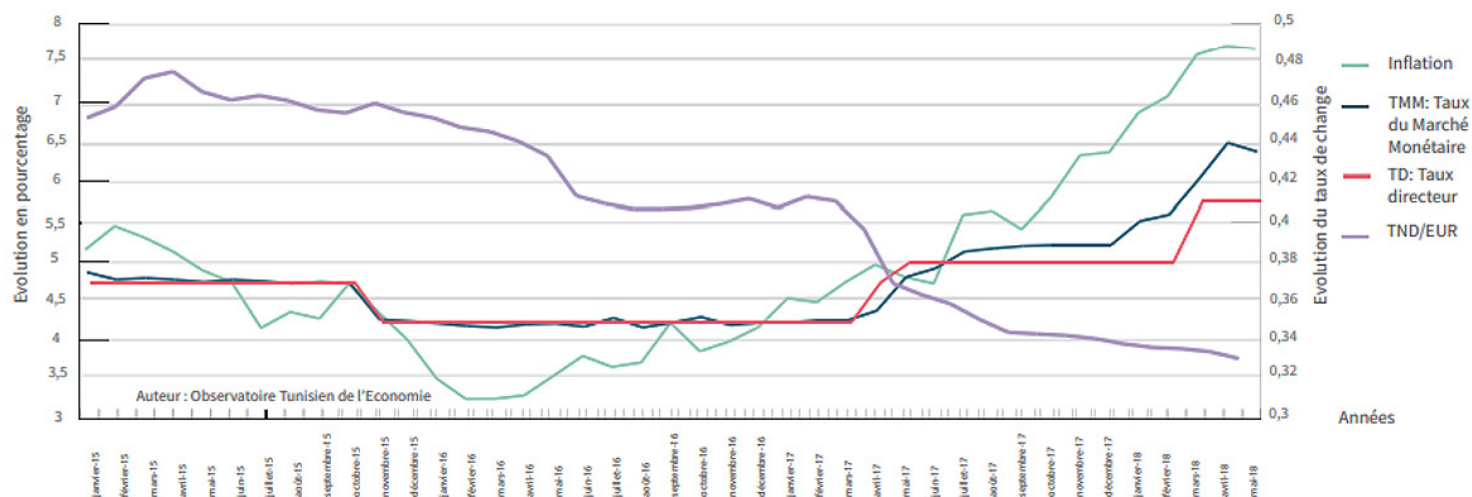


Source: BCT, Octobre 2022

Les chiffres de ce graphe indiquent que, malgré les arguments avancés par le FMI selon lesquels la dévaluation préserverait les réserves en devises, la réalité a été tout autre pour la Tunisie. Au lieu de renforcer les réserves, la dévaluation a entraîné une chute significative, passant de 128 jours d'importations en 2015 à seulement 84 jours d'importations en 2018. Cette diminution, en dessous du seuil critique de 90 jours, met en évidence les conséquences négatives de cette réforme exigée par le FMI.

Apaiser les tensions inflationnistes

Figure 7 : Inflation Vs Taux de change Vs Taux d'intérêt 2015 - 2018



Source : BTC, INS, traité par OTE ¹⁶

Le point de départ de l'accentuation de l'inflation en Tunisie s'est produit vers avril 2016. Ce mois-là, le FMI a exigé de la Tunisie qu'elle promulgue une loi sur l'indépendance de la BCT, qui devait se concentrer sur la lutte contre l'inflation tout en libéralisant le dinar. En conséquence, la BCT a publié une circulaire le 10 mars 2017 instaurant une nouvelle politique monétaire inspirée de l'idéologie du FMI. Cette idéologie considère que l'inflation est uniquement due à une distribution excessive de crédits, et préconise d'augmenter les taux d'intérêt pour y faire face.

Cependant, en Tunisie, la réalité est tout autre. L'inflation a augmenté principalement avec la libéralisation du dinar en avril 2016, puis s'est accélérée après le décrochage du dinar en mars 2017. Selon les calculs réalisés par l'Observatoire tunisien de l'économie "entre janvier 2013 et mars 2016, le coefficient de corrélation entre l'inflation et le taux de change TND/EUR était faible (0,25), tandis qu'il est devenu très fort entre avril 2016 et mai 2018 (-0,91)" ¹⁷. Ces chiffres démontrent que l'inflation est due principalement à la libéralisation du dinar et à la chute de sa valeur, qui augmente les prix des biens importés." ¹⁸

¹⁶ <http://www.economie-tunisie.org/fr/observatoire/inflation-et-taux-interets-echec-du-fmi>

¹⁷ <http://www.economie-tunisie.org/fr/observatoire/inflation-et-taux-interets-echec-du-fmi>

¹⁸ Ibidem, disponible sur : <http://www.economie-tunisie.org/fr/observatoire/inflation-et-taux-interets-echec-du-fmi>

5

Les impacts de la réforme : des résultats inverses

Contrairement aux prévisions du FMI, la dévaluation du dinar a eu les effets inverses sur les échanges extérieurs : ¹⁹

L'augmentation de la dette publique : le glissement du dinar par rapport aux principales devises composant le portefeuille de la dette extérieure, à savoir l'euro et le dollar a engendré une hausse de l'encours de la dette. ²⁰	Importations plus chères et hausse de l'inflation : la libéralisation du dinar et la chute de sa valeur expliquent l'inflation, qui a pour conséquence l'augmentation des prix des biens importés.	Déficit commercial: ²¹ la libéralisation du dinar ordonnée par le FMI a entraîné une augmentation du déficit commercial qui a entraîné une dévaluation plus importante du dinar .	Réserves en devises: la libéralisation du dinar, a affecté négativement le déficit commercial, a conduit à la détérioration du solde général de la balance des paiements à partir de 2016. Cela a induit une forte baisse des avoirs nets en devises. ²²
---	--	--	--

6

Retracer les conditionnalités liées à la réforme dans les accords et revues du FMI

Accord et revue	Date	Type de conditionnalité et deadline d'exécution	L'intitulé de la réforme selon l'encadré des actions préalables et repères structurels dans les rapports du FMI avec extraits des rapports de revues
SBA R0 : texte de l'accord	Octobre 2013	Repère structurel Exécution prévue pour mi-mars 2014	Mise en place d'une plateforme électronique d'interconnexion des banques et entrée en vigueur de l'accord des teneurs de marché. ²³

¹⁹ Voir , OTE(2021), Op.Cit.

²⁰ Voir. Ben Rouine C., (2019) La dévaluation du dinar fait exploser la dette publique. Datanalysis n°22 Observatoire Tunisien de l'Economie. Disponible sur : <http://www.economie-tunisie.org/fr/observatoire/la-devaluation-du-dinar-fait-exploser-la-dette-publique>

²¹ Ben Rouine C. (2017) L'impact négatif de la chute du dinar sur le déficit commercial. Datanalysis n°11. Observatoire Tunisien de l'Economie. Disponible sur : <https://www.economie-tunisie.org/fr/observatoire/infoeconomics/impact-negatif-de-la-chute-du-dinar-sur-le-deficit-commercial>

²² Ben Rouine . C. & Louati . I., “ l'impact de la dévaluation du Dinar ”, Briefing paper n°11, observatoire tunisien de l'économie. P. 8.

²³ lettre d'intention FMI mai 2013

SBA R 1& 2	Février 2014	Repère structurel Exécution prévue pour Octobre 2015	- Mise en place d'un mécanisme d'enchères hebdomadaires de devises étrangères. - Soumission au Conseil de la Banque centrale d'un projet de loi sur la Banque centrale conforme aux pratiques internationales. (SB – 06/30/2014)
SBA R3	Mai 2014		NA Soumission au Conseil de la Banque centrale d'un projet de loi sur la Banque centrale conforme aux pratiques internationales. (En cours) => Une mission d'assistance technique du FMI est prévue en mai 2014.
SBA R4	Septembre 2014		Soumission au Conseil de la Banque centrale d'un projet de loi sur la Banque centrale conforme aux pratiques internationales. (Réalisé) => Une nouvelle loi sur la Banque centrale conforme aux pratiques internationales a été préparée avec l'assistance technique du FMI et présentée au conseil de la BCT le 25 juin 2014.
SBA R5	Décembre 2014		NA Mise en place d'un mécanisme complet d'enchères de devises par la Banque centrale de Tunisie. La plateforme a été mise en place.
SBA R6	O c t o b r e 2015		NA Mise en place d'un mécanisme d'enchères hebdomadaires de devises étrangères. (Non réalisé)

Mécanisme élargi de crédit (MEDC) 2016	Juin 2016	Mesure préalable	Adoption, par l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), de la loi BCT, de la loi bancaire et de la loi sur les faillites, conformément aux bonnes pratiques internationales.
MEDC R1	Juillet 2017	Repère structurel	Mise en place d'un mécanisme complet d'enchères de devises par la Banque centrale de Tunisie.
MEDC R2	O c t o b r e 2018	Repère structurel (Nouveau) Exécution prévue pour juin 2019	Communication des décisions de politique monétaire. Amorce de la publication des rapports trimestriels de politique monétaire comprenant des projections à moyen terme de l'inflation et de la croissance.
MEDC R3	Juillet 2018	Mesure préalable	Interventions sur le marché des changes. Respect du budget d'intervention mensuel en avril et mai.
MEDC R4	O c t o b r e 2018	Repère structurel (Nouveau) Exécution prévue pour juin 2019	Communication des décisions de politique monétaire. Amorce de la publication des rapports trimestriels de politique monétaire comprenant des projections à moyen terme de l'inflation et de la croissance.
MEDC R5	Juillet 2019	Repère structurel (Nouveau) Exécution prévue pour septembre 2019	Opérations de politique monétaire. Augmentation de la part des d'obligations d'État acceptées comme garantie dans les opérations de refinancement avec les banques commerciales à 50 %.

A partir de 2012, la BCT a opéré plusieurs réformes sur son cadre opérationnel en matière de change afin de répondre aux exigences/conditionnalités du FMI et accéder aux financements :

Changement 1 (2012) : Rendre le cadre opérationnel de la politique de change plus flexible

En 2012, la BCT a adopté une politique de change plus flexible via un nouveau mode d'intervention sur le marché des changes. En effet, celle-ci a remplacé le taux de référence calculé par rapport à un panier de devises, pour calculer le taux de change de référence sur la base d'un taux de change moyen sur le marché interbancaire. En juin 2012, la BCT a annulé l'obligation imposée aux banques de lui transférer des journaliers de devises (nivèlement) de manière discrétionnaire. Par conséquent, cette mesure a établi l'autonomie du marché interbancaire de devises. Ceci a conduit à une plus grande volatilité du taux de change observée durant le troisième trimestre de 2012. ²⁴

Changement 2 (2013) : Adoption du système de change flottant

Depuis 2013, la politique monétaire en Tunisie a suivi une politique de change plus flexible et ce par l'institutionnalisation de ventes aux enchères de devises sur le marché des changes. En effet, La BCT a opté pour une politique de change moins interventionniste sur le marché des changes, renforçant ainsi la flexibilité du taux de change.

Changement 3 (2014) : Modernisation des outils de la politique de change

Depuis 2014, la BCT s'est engagée dans une grande réforme multiforme visant à moderniser sa politique de change. En outre, la BCT a mis en place les mesures nécessaires pour mieux superviser les établissements de crédit et renforcer leurs structures de gouvernance. Ces instruments visent principalement à stabiliser la forte volatilité du taux de change de la monnaie nationale, fruit de la politique de libéralisation mise en place sous le FMI, et de garantir l'équilibre des comptes extérieurs.

Changement 4 (Avril 2016) : Adoption de la loi sur l'indépendance de la BCT

Lors de la négociation d'un nouvel accord sur quatre ans, le FMI a mis le vote de l'indépendance de la BCT au-dessus des priorités de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP), comme une mesure préalable (PA) ²⁵ à toute signature d'un nouvel accord/revue. Donc depuis 2016, la BCT n'a plus pour rôle de "Défendre la valeur de la monnaie et veiller à sa stabilité" (Article 33, loi 1988) mais se limite à "maintenir la stabilité des prix" (Article 7, Loi 35-2016). L'institution a cédé la gestion du taux de change aux forces du marché, où les teneurs de marché sont censés y jouer un grand rôle. ²⁶

²⁴ Ali chebbi, 2013

²⁵ Ben RouinE (C.), "L'indépendance de la Banque centrale tunisienne : enjeux et impacts sur le système financier tunisien", OTE [Working paper], 2016

²⁶ Ben Rouine C., (2016) L'indépendance de la Banque Centrale Tunisienne : enjeux et impacts sur le système financier tunisien. Observatoire Tunisien de l'Economie. Working paper n°1. Disponible sur : <https://www.economie-tunisie.org/sites/default/files/20190220-workingpaper-ndeg1-bct-fr-bap.pdf>.

Références

1. <https://kapitalis.com/tunisie/2022/11/07/tunisie-sos-le-dinar-ne-vaut-plus-rien/>
2. <https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/Balance.pdf>
3. BCT (2014), “les mécanismes de transmission de la politique monétaire en Tunisie “ Working Paper Series No.1-2014., p. 38. Disponible sur : https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/WPS_2014_01.pdf
https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/WPS_2014_01.pdf
4. Jérôme Héricourt & Julien Reynaud , “La crise monétaire turque de 2000/2001 : une analyse de l'échec du plan de stabilisation par le change du FMI “, Économie internationale 108 (2006), p. 6. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-economie-internationale-2006-4-page-5.htm>
5. <https://www.fortuneo.fr/cote-finances/bourse/devaluation-monetaire-594>
6. Le marché des changes est le marché sur lequel se retrouvent tous les participants désireux de vendre ou d'acheter une devise contre une autre. Dans le jargon financier, il est souvent question du Forex pour désigner le marché des changes ; contraction des termes anglais FOReign EXchange.
7. <https://www.ig.com/fr/glossaire-trading/depreciation-definition><https://blog.ibanfirst.com/fr/devaluation-monetaire-quelles-consequences>
8. <https://www.iasj.net/iasj/download/78b49dabc95be3c2>
9. Voir. (I.) Louati & (C.) Ben Rouine , “ l'impact de la dévaluation du Dinar ” , observatoire tunisien de l'économie
10. Fatma Marrakchi Charfi, “Taux de change réel d'équilibre et mésalignements: Enseignements d'un modèle VAR-ECM pour le cas de la Tunisie”, PANOECONOMICUS, 2008, 4, str. Pp. 439-464.
11. “La parité glissante, crawling peg, est un régime de change dans lequel la valeur d'une devise est liée à la valeur d'une autre devise, mais peut fluctuer dans une certaine limite. La parité est ajustée régulièrement selon des paramètres prédéterminés, afin de compenser l'évolution de facteurs financiers et économiques, comme l'écart d'inflation entre les deux pays.” définition tirée de : <https://www.iotafinance.com/Definition-parite-glissante.html> (consulté le)
12. Article 33 (nouveau)
13. BCT (2014), “les mécanismes de transmission de la politique monétaire en Tunisie “ Working Paper Series No.1-2014., p. 4. Disponible sur : https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/WPS_2014_01.pdf
14. NOTE SUR LES EVOLUTIONS ECONOMIQUES ET MONETAIRES ET LES PERSPECTIVES A MOYEN TERME disponible sur : https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/Document_20230130_fr.pdf
15. <http://www.economie-tunisie.org/fr/observatoire/inflation-et-taux-interets-echec-du-fmi>
16. <http://www.economie-tunisie.org/fr/observatoire/inflation-et-taux-interets-echec-du-fmi>
17. Ibidem, disponible sur :<http://www.economie-tunisie.org/fr/observatoire/inflation-et-taux-interets-echec-du-fmi>
18. Voir , OTE(2021), Op.Cit.
19. Voir. Ben Rouine C., (2019) La dévaluation du dinar fait exploser la dette publique. Datanalysis n°22 Observatoire Tunisien de l'Economie. Disponible sur : <http://www.economie-tunisie.org/fr/observatoire/la-devaluation-du-dinar-fait-exploser-la-dette-publique>
20. Ben Rouine C. (2017) L'impact négatif de la chute du dinar sur le déficit commercial. Datanalysis n°11. Observatoire Tunisien de l'Economie. Disponible sur : <https://www.economie-tunisie.org/fr/observatoire/infoeconomics/impact-negatif-de-la-chute-du-dinar-sur-le-deficit-commercial>
21. Ben Rouine . C. & Louati . I., “ l'impact de la dévaluation du Dinar ” , Briefing paper n°11, observatoire tunisien de l'économie. P. 8.
22. Ali chebbi, 2013
23. Ben Rouine (C.), “L'indépendance de la Banque centrale tunisienne : enjeux et impacts sur le système financier tunisien”, OTE [Working paper], 2016
24. Ben Rouine C., (2016) L'indépendance de la Banque Centrale Tunisienne : enjeux et impacts sur le système financier tunisien. Observatoire Tunisien de l'Economie. Working paper n°1. Disponible sur : <https://www.economie-tunisie.org/sites/default/files/20190220-workingpaper-ndeg1-bct-fr-bap.pdf> .
25. lettre d'intention FMI mai 2013



 contact@economie-tunisie.org

 www.economie-tunisie.org

 21, Rue du Niger - 1002 Tunis belvedere - Tunisia

 www.facebook.com/ObsTunEco

 (+216) 36 329 939